

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN
Fondé en 1850
Imprimé et publié à Montréal, au No 104,
rue Saint-Jacques, coin de la rue
D'Armande, par
S. BERNARD, Propriétaire.

Directeur politique: Joseph Tassin
Responsable de la rédaction: A. MARION

Toutes communications devront être adressées
à LA MINERVE,
MONTREAL, CANADA.

CANADA
MONTREAL, 9 JUIN 1890.

\$67,000

Le Sier contient l'état suivant des
sommes que M. Whelan dit avoir
payées aux chefs libéraux:

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Mercier, Beauséjour, Comité libéral de 1887, Election H.J. Cloran, Pécoud, Pécoud, Langellier et Carrier.

\$67,000

SOIXANTE-SEPT MILLE PIAS-
TRES, et ce n'est pas tout.
La province est évidemment aux
mains de tripoteurs de bas étage.

LES SCANDALES
DU
GOUVERNEMENT-MERCIER

La Conférence Interprovinciale

Dix Mille Piastres Gaspillées

Depuis qu'il est au pouvoir, M.
Mercier a cherché qu'à détourner
l'attention des électeurs des méfaits
de son gouvernement par de pré-
tendus grands projets. Le premier
qu'il a lancé est celui de la confé-
rence interprovinciale. Il le faisait
annoncer dans le discours du Trône,
le 16 mars 1887.

Aucune raison ne justifiait la con-
vocation de cette conférence inter-
provinciale. M. Mercier voulait
amender la constitution. Il était
assurément dangereux de tenter
pareille aventure. Le gouverne-
ment aurait dû comprendre que la
province de Québec était la plus
intéressée à ce que l'on ne fût pas
sans les plus graves raisons, des
amendements à l'acte de l'Améri-
que Britannique du nord de 1867.

D'ailleurs, il est évident que le
but de M. Mercier était simplement
de travailler à créer des embarras
au gouvernement fédéral au moyen
de cette conférence.

M. Tallon et ses amis de l'oppo-
sition combattirent le projet de
cette conférence interprovinciale
parce qu'elle serait inutile, et qu'elle
entraînerait des dépenses en pure
perie.

M. Mercier persistant dans son
projet, l'opposition insista pour que
le gouvernement lui se fît connaître
les questions qu'il se proposait de
soumettre à la conférence.

M. Mercier n'ayant pas voulu ré-
pondre, M. Blanchet proposa l'am-
endement suivant à la motion
pour former la chambre en comité
des subsides, le 12 mai 1887. (Voir
pages 248 et 249 des journaux de
l'Assemblée législative de 1887.)

"Que tous les mots après 'Que'
jusqu'à la fin de la motion soient
retranchés et qu'ils soient rempla-
cés par les suivants: 'Cette Cham-
bre est prête à voter les subsides à
Sa Majesté, mais regrette que le
gouvernement ait refusé de lui faire
connaître les questions que le cabi-
net entend soumettre à la confé-
rence annoncée dans le discours du
Trône, et dans les circonstances,
cette Chambre est d'opinion que la
conférence proposée n'est pas dési-
rable.'"

Voici le vote sur cet amendement
de M. Blanchet:

POUR—MM. Baldwin, Beauchamp,
Blanchet, Caron, Casgrain, Char-
bon, Cormier, Desjardins, Dorais,
Duplessis, Faucher de Saint-Mau-
rice, Flynn, Hall, Johnson, Lapo-
laine, Leblanc, Lynch, Martin, (Bo-
naventure), McIntosh, Nantel,
Owens, Poupore, Spencer, Tallon
et Villeneuve.

CONTRE—MM. Bazinet, Bernat-
ches, Bisson, Bonnais, Boyer,
Cameron, Duchêne (l'île),
Duhamel, Gagnon, Girouard,
Gladu, Lafontaine, Laliberté, La-
roche, Lemieux, Lussier, Martin,
(Rimouski), McShane, Mercier, Mo-
rin, Murphy, Pilon, Rinfret, Ro-
bideau, Rochelleau, Shevyn, Saint-
Hilaire, Sylvestre, Tessier, Trudel
et Turcotte.

M. Tallon et ses amis avaient
donc bien raison de voter contre le
projet d'une conférence interpro-
vinciale, puisque M. Mercier refusait
de dire à la chambre les questions
qu'il entendait soumettre à cette
conférence.

La conférence interprovinciale a
eu lieu quelque temps après la ses-
sion de 1889. Elle a passé une série
de résolutions qui, si elles étaient
adoptées, seraient bien loin de ren-
dre notre constitution plus parfaite.

Par l'une de ces résolutions M.
Mercier voudrait faire rétrograder
le pays de cinquante ans, en trans-
férant le droit de désigner des lois
provinciales du gouvernement fédé-
ral à Ottawa, au gouvernement
impérial en Angleterre. L'oppo-
sition a protesté contre cette idée
si contraire à nos libertés constitu-
tionnelles.

La conférence a adopté une réso-

lution en faveur de l'augmentation
des subsides du gouvernement fédé-
ral aux provinces. Sur ce point,
il est certain que par son augmen-
tation extravagante des dépenses
de la province de Québec, le gou-
vernement Mercier a rendu impos-
sible de nouvelles subventions fédé-
rales.

M. Mercier s'imagine-t-il que les
membres du parlement fédéral vont
lui voter de nouveaux millions pour
qu'il les gaspille comme il fait des
revenus actuels de la province.

Après la discussion qui eut lieu à
la session de 1889, sur les résolu-
tions de la conférence interprovinciale,
M. Flynn proposa l'amende-
ment suivant: (Voir page 83 des
journaux de l'Assemblée législative
de 1889.)

"Que tous les mots après 'Que'
jusqu'à la fin de la motion soient
retranchés et qu'ils soient rempla-
cés par les suivants: 'Parmi les
résolutions maintenues en mainte-
nant soumises à cette chambre il
en est qui présentent un grand dan-
ger, attendu qu'elles s'attaquent à
des principes fondamentaux de no-
tre constitution, et qu'elles tendent
à nous priver en certains cas des
avantages du gouvernement res-
ponsable; 'Que, quant à quelques
unes de ces résolutions qui ne sont
pas en ce qui en partie intrinsèque-
ment sujettes à objections sérieuses,
elle ne portent pas sur des matières
aussi importantes et leur utilité
n'est pas assez évidente pour justi-
fier les amendements à notre cons-
titution; 'Que cette chambre sans
abdiquer la position prise par la lé-
gislation de cette province en 1883
et 1884 quant au rajustement du
subside payé aux provinces par le
gouvernement fédéral, ne saurait
approuver ces résolutions dans leur
ensemble.'"

Voici le vote sur l'amendement
de M. Flynn:

POUR—MM. Baldwin, Blanchet,
Casgrain, Desjardins, Duplessis,
Faucher de Saint-Maurice, Flynn,
Hall, Lapointe, Leblanc, Martin
(Bonaventure), McIntosh, Nantel,
Owens, Poupore, Robertson,
Spencer et Tallon—11.

CONTRE—MM. Bazinet, Bernat-
ches, Bisson, Cardin, Champagne,
Deschêne (l'île), DeGrosbois, Du-
hamel, Forest, Gagnon, Gladu,
Goyette, Lafontaine, Laroche, La-
roche, (Rimouski), Mercier,
Morin, Murphy, Pilon, Rinfret, Ro-
bideau, Rochelleau, Shevyn, Syl-
vestre, Tessier et Turcotte—27.

Pour décider la chambre à accep-
ter son projet M. Mercier avait
promis que la conférence ne coûtait
rien à la province.

Lorsque les comptes publics de
la province pour l'année 1887-88
furent soumis à la chambre, l'oppo-
sition constata à la page 107 de
ce document officiel que la fameuse
conférence avait coûté au trésor
provincial la somme de
\$10,094.23.

Cette somme de plus de DIX
MILLE PIASTRES est autant d'ar-
gent absolument perdu.

De la somme de \$10,094.23, le
montant de \$2,468.20 était inscrit à
la page 107 des comptes publics de
1887-88 comme payé à l'honorable
M. Duhamel. L'opposition voulut
connaître les détails de ces dépen-
ses.

A la séance du 14 février 1889, M.
Duplessis, député du comté de
Saint-Maurice, secondé par M.
McIntosh, député de Compton,
proposa la motion suivante:

"Qu'il soit émis un ordre de la
chambre pour un état donnant les
détails des dépenses relatives à la
conférence interprovinciale au
montant de la somme de \$2,468.20
payé à l'honorable M. Duhamel et
inscrite à la page 107 des comptes
publics de 1887 et 1888."

Le gouvernement refusa de faire
connaître à la chambre les détails
de ces dépenses inutiles, et M. Mer-
cier proposa en amendement:

"Que tous les mots après 'Que'
jusqu'à la fin de la motion soient
retranchés et qu'ils soient rempla-
cés par les suivants: 'Les détails
relatifs des dépenses de cette con-
férence ont été mis devant cette
chambre, durant la dernière session,
et, après en-
tente que ces détails seraient suffi-
sants, savoir:
1. Employés, frais d'Ex-
press, etc.....\$ 1,655 85
2. Frais de la réception..... 4,667 48
3. Impression, papeteries,
etc..... 3,770 90
Total.....\$10,094 23

"Que donner plus de détails se-
rait inconnues aux convenances et
au respect dû aux ministres distin-
gués qui ont été les hôtes de la
province dans cette occasion; 'Que
le montant de \$2,468.20 dont les
détails sont demandés appert à
la page 107 des comptes publics de
l'année fiscale 1887-88 au profit
d'item de \$7,626.03 pour le même
objet et forment tous deux le chiffre
\$10,094.23; 'Qu'il appert de plus, par
les documents qui viennent d'être lus
que cette somme de \$2,468.20 a été
payée à M. GRENIER, greffier du Conseil
Exécutif, sur ordre de l'honorable
M. DUHAMEL, pour régler la balance
qui restait due; 'Que dans les
circonstances, il n'y a pas lieu de donner les détails
demandés.'"

M. Mercier ne se contenta pas de
refuser à la Chambre et à la provin-
ces les informations que l'oppo-
sition avait le droit d'avoir et
qu'elle demandait, et il fit proposer
un amendement par un de ses
partisans M. Dechêne, député de
l'île, de retrancher tout son
amendement, et de le remplacer
par les mots suivants:

"Cette chambre satisfaite des
explications données par les ministres
et des informations fournies
par les documents officiels et de
l'entente de l'an dernier à ce sujet
passé à l'ordre du jour!"

Voici le vote sur le sous-amende-
ment de M. Dechêne, de l'île.

POUR—MM. Baldwin, Beauchamp,
Blanchet, Caron, Casgrain, Char-
bon, Cormier, Desjardins, Dorais,
Duplessis, Faucher de Saint-Mau-
rice, Flynn, Hall, Johnson, Lapo-
laine, Leblanc, Lynch, Martin, (Bo-
naventure), McIntosh, Nantel,
Owens, Poupore, Spencer, Tallon
et Villeneuve.

Le gouvernement refusait ainsi
de faire connaître les détails des
dépenses parfaitement inutiles qu'il
avait faites pour tenir cette confé-
rence interprovinciale qui n'aurait
jamais dû avoir lieu.

Aux électeurs de la province de
Québec de demander compte main-
tenant au gouvernement Mercier
des DIX MILLE PIASTRES qu'il a
gaspillées pour le flasco de la con-
férence interprovinciale.

LE GOUVERNEMENT MERCIER

Dénoncé par un des frères
Langellier

M. Louis Langellier, frère de l'hon-
orable François Langellier, vient
de livrer à la publicité certains docu-
ments qui ne seront pas du goût
de MM. Mercier, Duhamel et con-
sorts.

Le frère Louis était à l'emploi du
gouvernement pour le service des
bois et forêts, comme il le dit lui-
même dans sa lettre, c'est-à-dire,
garde-forestier ou surintendant des
gardes-forestiers. Peu importe, il y
était, mais il n'y est plus. Le grand
dictateur qui trône au commissariat
des terres de la Couronne, l'a desti-
tué et d'une façon très sommaire,
si on en juge par la lettre de la vic-
time. En tous cas, M. Louis Lan-
gellier n'est pas satisfait et dans la
lettre qu'il adresse à M. le rédac-
teur de l'Indépendant, journal de
M. René Tremblay, il se plaint de
ce qu'on lui refuse l'enquête deman-
dée. Il se plaint de bien d'autres
choses encore. Lisons plutôt:

Monsieur le Rédacteur,
Les documents officiels que je
vous transmets ci-dessus et que je
vous prie de publier expliqueront
mieux que je ne pourrais le faire
moi-même la criante injustice dont
j'ai été victime.

Employé par le gouvernement
Mercier au service des bois et for-
êts, j'ai rempli mon devoir avec un
zèle dont on m'a gardé avec un
souvenir.

J'ai cru que l'on pouvait et que
l'on devait mettre au service de
l'État autant de dévouement et d'au-
tant de sincérité qu'il s'agissait de
défendre les intérêts d'un simple
particulier.

Prénant au sérieux les instruc-
tions qui m'avaient été confiées, j'ai
fait de mon mieux pour déconter
au gouvernement les irrégularités
que j'ai vu commettre au détriment
de la couronne et du colon.

Pendant la session de 1889, le gou-
vernement s'est engagé à prendre
tous les moyens légitimes pour se
faire restituer les terres publiques
qui avaient été accaparées sous de
faux prétextes. Conformément à
cette décision que je croyais sérieuse,
j'ai été chargé de faire certains
rapports sur la validité de certains
titres et sur les agissements de cer-
tains agents des terres publiques.
Ces rapports, je les ai faits con-
scientieusement.

Mal m'en a pris. Il est trouvé,
probablement par moi-même, que
j'ai dénoncé, d'hommes qui, malgré
leur indignité, ou peut-être à cause
de leur indignité, jouissaient de
l'estime de nos gouvernants. Tou-
cher à ces favoris du pouvoir, c'est
m'exposer à tomber en disgrâce.

Les trois mille acres de terre que
le premier ministre a trouvé moyen
d'accaparer en son propre nom et au
nom de quelques pseudo-colons de
l'époque sont la preuve pour moi
jusqu'à quel point le gouvernement
était sincère lorsqu'il promettait
de faire rendre gorge aux monopoles.

"Monsieur le Commissaire, je ne
vous demande aucune faveur, j'ai
manqué que l'on me punisse sévère-
ment, mais que l'on me donne au
moins, la chance de connaître mes
accusations et leurs accusations, et
si ce sont eux qui ont manqué qu'on
les punisse et j'en serai satisfait,
mais au moins que l'on ne me re-
fuse pas ce que l'on accorde aux
plus grands criminels, le droit de
me faire entendre.

Je demande, monsieur le Minis-
tre, avec le plus grand respect,
votre humble serviteur.

LOUIS LANGELLIER,
M. Langellier demandait une en-
quête; ou la lui a refusée. Il fait
des instances auprès de l'autocrate
M. Duhamel. Rien ne sert. Il est
détricoté que M. Langellier perdra sa
place, en vertu de l'ukase suivant:

"Québec, 8 mars, 1890.
"LOUIS LANGELLIER,
"Hull.
"Cher Monsieur,
"Ma décision est bien prise, elle
est irrévocable à votre sujet. Au-
cune menace de votre part ou de
la ville, joint d'une grande popu-
larité aux Trois-Rivières; il a fait
un discours pratique qui a sou-
levé les applaudissements de toute
l'assemblée, et qui aura pour effet
de renvoyer son adversaire, M.
Turcotte, dans la vie privée. L'é-
lection de M. Normand ne fait pas
de doute et les paris se font aux
Trois-Rivières sur le chiffre de sa
majorité.

M. Lépine, M. P., a fait un excel-
lent discours et son appel aux ou-
vriers de se rallier à la candidature
de M. Normand sera entendu le 17
courant; M. Cardinal, avocat de
cette ville, a succédé à M. Lépine
et dans une harangue vigoureuse, a
flagellé le gouvernement Mercier-
Turcotte aux applaudissements de
toute l'assemblée sans oublier les
dames qui s'y étaient rendues en
grand nombre et qui ont présenté
des bouquets aux orateurs.

MM. Martel, Duplessis et autres,
ont ensuite adressé la parole et la
foule s'est dispersée après avoir
poussé trois hurrahs pour M. Nor-
mand.

aux redoutables mystères de l'ad-
ministration occulte des bois et
forêts.

De toute cette liasse de docu-
ments, il ressort que j'ai été desti-
tué pour avoir écrit une lettre peu
amicale à mon frère François. Je
suis plus âgé que lui; il s'occupe
aujourd'hui employé dans le départe-
ment et si je me suis permis de lui
faire la morale, c'est que j'avais mes
raisons. Cela ne regarde pas le gou-
vernement, qui devrait avoir autre
chose à faire qu'à épouser des que-
relles de famille de ses avocats.

Ceux qui ont mis brutalement à
la porte sans vouloir m'entendre ont
maintenant à répondre d'une foule
de méfaits devant les électeurs qui
sont leurs juges naturels. Je suis
retourné sur ma lettre dans toute l'ac-
ception du mot. En mon nom particu-
lier je leur demande compte de leur
conduite et j'invite mes concitoyens
à examiner sérieusement si de
pareils hommes méritent leur em-
ploi.

Vous remerciant de m'avoir four-
ni le moyen de les démasquer, j'ai
l'honneur d'être,
M. le rédacteur,
Votre très humble serviteur.

LOUIS LANGELLIER.

Il ressort de cette lettre que M.
Langellier aurait divulgué certains
secrètes que l'administration des
terres tenait soigneusement cachés.
Quels étaient-ils? Leur na-
ture? Nous en connaissons plus
long dans quelque temps.

LES SCANDALES MERCIER

Table with 2 columns: Scandal Name and Amount. Includes Scandale du Tunnel, Scandale de Terrebonne, Scandale contestation, Scandale Lockwood, Scandale Beauséjour, Scandale Polette, Scandale Chagnon, Scandale Gaboury, Scandale Reyna, Scandale Table-Rock, Scandale François Langellier, Scandale Wilfrid Prevost, Scandale Pécoud.

BULLETIN ELECTORAL

Division Saint-Louis
Tous les comités de M. Laurent
sont maintenant ouverts, et l'organi-
sation de la lutte se fait avec
beaucoup de soin et d'activité.
Ainsi qu'on pourra le voir dans
l'annonce que nous publions dans
une autre colonne, les comités sé-
parent tous les jours, de neuf heures
à six heures p.m. Nous invitons
tous les amis de la candida-
ture de M. Laurent à se rendre aux
comités, tous les jours, pour fournir
toutes les renseignements qui peu-
vent aider à l'organisation.

La candidature de M. Laurent se
recommande d'elle-même à tous
ceux qui désirent une administra-
tion prudente et économique à la
direction des affaires provinciales.

Il faut mettre un terme au règne
de l'extravagance et du pillage, si
nous voulons éviter la ruine directe,
la banqueroute, ou l'Union législa-
tive.

M. Laurent est connu comme ad-
ministrateur prudent, et comme
homme pratique. Tous les hommes
d'affaires reconnaissent son habileté
financière et son grand sens pra-
tique des affaires.

Le vote anglais sera à peu près
solide pour M. Laurent et nous es-
pérons que la grande majorité de
nos compatriotes canadiens-français
s'uniront pour assurer le triomphe
du candidat de l'économie, de la
réduction de la dette publique et
des dépenses annuelles du gouver-
nement.

La politique d'économie et de re-
tranchements peut seule sauver la
province de la taxe directe ou de
la banqueroute et de l'Union légis-
lative.

M. Laurent est le porte drapeau
de cette politique et par son éner-
gie, sa connaissance pratique, et
son honneur à puissamment aider l'hon-
orable M. Tallon à faire triompher
cette politique dont la mise en
pratique opérera le véritable salut
national.

Trois-Rivières
La grande salle de l'hôtel de ville
aux Trois-Rivières était à peine
suffisante, vendredi soir, pour con-
tenir la foule immense qui s'y était
rendue pour entendre le candidat
conservateur, M. Normand et ses
amis. M. Normand, qui est maire
de la ville, joint d'une grande popu-
larité aux Trois-Rivières; il a fait
un discours pratique qui a sou-
levé les applaudissements de toute
l'assemblée, et qui aura pour effet
de renvoyer son adversaire, M.
Turcotte, dans la vie privée. L'é-
lection de M. Normand ne fait pas
de doute et les paris se font aux
Trois-Rivières sur le chiffre de sa
majorité.

M. Lépine, M. P., a fait un excel-
lent discours et son appel aux ou-
vriers de se rallier à la candidature
de M. Normand sera entendu le 17
courant; M. Cardinal, avocat de
cette ville, a succédé à M. Lépine
et dans une harangue vigoureuse, a
flagellé le gouvernement Mercier-
Turcotte aux applaudissements de
toute l'assemblée sans oublier les
dames qui s'y étaient rendues en
grand nombre et qui ont présenté
des bouquets aux orateurs.

MM. Martel, Duplessis et autres,
ont ensuite adressé la parole et la
foule s'est dispersée après avoir
poussé trois hurrahs pour M. Nor-
mand.

CANDIDATURES

Table with 3 columns: Party, Name, and Address. Includes CONSERVATEUR and LIBÉRAUX columns.

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

LA STATUE DE FRONTENAC

Cette année encore, au salon de
Paris, les nouveaux ouvrages de
notre sculpteur Philippe Hébert
ont reçu les compliments de la haute
critique, et je me proposais d'en
parler lorsque d'autres occupations
m'en détournèrent.

Ce soir, je reçois la photographie
d'un ouvrage qui vient d'être ache-
vé et qui par conséquent est in-
connue du public—c'est la statue
de Frontenac, frappante de vie et
d'une allure martiale finement
touchée. Le personnage est debout,
en costume de guerre, la cravate de
dentelle torsée et rejetée de côté
par le vent, la tête bien plantée,
les sourcils froncés, les yeux ar-
dents, la bouche ouverte et criant à
l'ennemi: 'Je vais vous répondre
par la bouche de cette statue s'é-
levant vers une pièce d'artillerie pla-
cée à la hauteur des genoux et à la
hauteur de la main pointée à la
gauche de l'ennemi. C'est parlant,
un enfant comprendrait dans un
instant.'"

La tête de Frontenac ne nous est
connue que par un croquis fait
après la mort de ce gouverneur. M.
Hébert s'est inspiré de ces lignes
pour dessiner le nez et le menton.
Quant au reste des traits, dans les
mouvements que la situation leur
imprime, on les trouve ressem-
blant avec l'historique et cela suffit
parfaitement. L'âge aussi est indi-
qué dans l'ensemble de cette figu-
re; c'est bien un homme de dix ans
et c'est bien un homme sec plutôt que
replet, tel que nous savons qu'était
Frontenac.

Cette statue, grandeur naturelle
au moins, est en bronze et placée
à Québec, où s'est passée la célèbre
scène de 1690, produira un effet sa-
sisant. Oui, c'est en octobre 1690
que la flotte de Philippe fit connais-
sance avec les boulets des Canadiens
et qu'elle se retira maltraitée et
honteuse, après que son amiral eut
fait demander à Frontenac de se
rendre sans combattre.

Je ne sais si la statue sera posée
à temps pour le mois d'octobre de
cette année, qui forme le deux-cen-
tenaire anniversaire de l'événement,
mais lorsqu'on nous la donnera, je
lui promets des admirateurs.

BENJAMIN SULTE.

ON A BESOIN, à Bord-a-Plouffe, pour le
travail de novembre prochain, d'un ins-
tituteur et d'un ouvrier de bonne recom-
mandation. S'adresser à Alphonse Tardif,
secrétaire, Bord-a-Plouffe, P. Q.

LA BANQUE HOCHÉLAGE
DIVIDENDE No 28
Avis est par le présent donné qu'un di-
vidende de trois pour cent a été déclaré pour
le semestre courant, sur le capital payé de cette
banque à Montréal, le 25 mai 1890, et que le
dividende sera versé le 25 juillet prochain.
Le livre de dividendes sera fermé le 15 au
30 juin inclusivement.

Par ordre du Bureau,
M. J. A. PRENDRE-GAST,
Caisier.

Pensées de M. Honoré Mercier
—L'administration conservatrice
a toujours été plus pratique que
celles des libéraux. (Débat de 1882.)

—Je ne me suis jamais engagé à
suivre aveuglément l'opinion de la
majorité des évêques. (Lettre à Son
Éminence le Cardinal Taschereau,
28 avril 1887.)

—Je vois aussi à mes côtés—et
c'est une faveur pour laquelle je
remercie la Providence—le maire
de Montréal (M. Beaugrand), et
honteux, après que son amiral eut
fait demander à Frontenac de se
rendre sans combattre.

—Le gouvernement propose de
réduire le nombre des ministres à
six. Je regrette qu'il ne fixe pas le
nombre des ministres de la provin-
ce d'Ontario. Autrefois la provin-
ce d'Ontario avait un conseil de
cinq ministres, et je crois que l'on
pourrait en faire autant. (Débat
de 1882, p. 1319.)

—Les principes conservateurs ont
subi l'épreuve et la sanction des
siècles: ils sont à la fois la garantie
de la stabilité et la sauvegarde des li-
bertés; la force de leur caractère
et de leur nationalité. Leur dra-
peau est celui de la science et
du devoir, leur école celle du pa-
triotisme et de la religion.

—Comment se fait-il que nous ne
l'ayons pas encore vu? que le gou-
vernement est décidé à respecter
les contrats existants. C'est une
partie de son programme. Nous
n'aurons pas ce contrat tant que
ces contrats existent. Le prin-
cipe du contrat absolu sera appli-
qué, mais seulement lorsque ce con-
trôle sera légal.

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.
Sans lui, les libéraux seraient res-
tés au pouvoir; avec lui, ils n'au-
raient pu être jamais ou, s'ils
y reviennent, ce sera pour tomber
de suite. Le conseil abolir, les li-
béraux sont maîtres de la situation,
et la province peut être sauvée.
(Lettre au sénateur Thibaut, le
27 février 1889.)

—L'abolition de ce corps inutile
et dangereux doit être notre prin-
cipale politique: ce conseil est
notre ennemi et celui de notre pays.

TELEGRAMME

DERNIERES NOUVELLES

CANADA

Crime ou accident? Québec, 8.—Un batelier du nom de Andrew Jeffrey a trouvé, l'autre jour, entre le ponton du quai de la traversée de Lévis et celui du quai de la compagnie du Richelieu, le corps d'un noyé.

De fait, il partit le lendemain matin en compagnie d'un autre journalier du nom de Octave Netie, des Bourneils, et on n'en a pas entendu parler depuis.

—Hier matin, vers 8 heures, le feu se déclara dans une maison mortuaire de la rue Fleury, occupée par M. Murphy.

—Hier, à la Chambre des députés, M. Dumay, député socialiste, a demandé au gouvernement ce qui l'avait engagé à remettre en liberté le duc d'Orléans, alors que des pères de famille, victimes d'un déplorable système politique, étaient encore en prison.

—William Turpin, Jos. Bonchard et Henry Murray ont été blessés grièvement, au Brook, comté de Russell, par l'écroulement d'un grange qu'ils étaient à construire pour un nommé Marion.

—Les capitalistes de New-York qui ont acheté, il y a quelques temps, les mines d'argent au lac Témiscamingue, ont des frais considérables pour l'exploitation de ces mines, qui sont très riches, disent-ils.

—Le tunnel sous la Manche Londres, 8.—La Chambre des communes a repoussé par 234 voix contre 153 le projet de loi autorisant la construction d'un tunnel sous la Manche pour relier la France à l'Angleterre.

—Le choléra Diarree (Turquie d'Asie), 8.—Le choléra règne à Deshler, sur le Tigre. Un cordon sanitaire a été établi autour de la ville.

—Le chasseur de panthères Paris, 8.—M. Bonbonnet, le fameux chasseur de panthères dont on a raconté les exploits en Algérie, est mort à Dijon.

—Les voyages de Guillaume Berlin, 8.—La visite de l'empereur Guillaume à la cour de Danemark a été officiellement fixée au 27 juin. A cette date, le roi Christian IX sera repéré dans sa capitale.

—La paix armée Le ministre de la guerre a annoncé au comité militaire qu'il n'aurait pas de fonds pour la construction de chemins de fer stratégiques et pour l'instruction de la réserve dans le manèment du nouveau fusil.

—Droits sur le maïs Paris, 8.—La Chambre des députés a voté par 341 voix contre 170 un projet de loi fixant les droits d'importation à 3 francs sur le maïs en grain et à 5 francs sur la farine de maïs.

—Faillite d'un Prince Berlin, 8.—Le prince Guillaume de Saxe-Weimar, lieutenant au 11e Hussards, a été déclaré en faillite. Sa dette, résultant principalement de ses dépenses faites au jeu, se monte à 245,000 francs.

—Prisonniers graciés Paris, 8.—Le président de la république a gracié soixante-douze ouvriers qui avaient été condamnés à la prison pour avoir pris part aux dernières grèves.

—Sulphore un caissier en fuite Sulphore, Ky, 8.—Francis MacClavain, caissier de la "Deposit Bank" de cette ville a disparu, laissant un déficit de plus de 100,000 dans sa caisse en enlevant en même temps la femme du propriétaire du principal hôtel de la localité.

—Assassin arrêté North Adams, 8.—Un jeune ouvrier algarien, Alexander Dubinski, âgé de vingt-cinq ans, a été arrêté à North Adams, Massachusetts, sous l'accusation d'avoir tué, il y a

trois ans, à la suite d'une querelle, un nommé John Davis, à East Saginaw, Michigan.

—Nouvelles Maritimes LONDRES, 8.—Le vapeur "La Normandy" est arrivé à sa destination.

—Démonstration ouvrière LONDRES, 8.—Une grande démonstration ouvrière a eu lieu au Hyde Park, hier. On a calculé que 40,000 ouvriers étaient dans les rangs de la procession qui s'est rendue au Parc, où 200,000 les attendaient pour prendre part à la démonstration.

—Démolition New-York, 8.—Un train de voyageurs, se rendant au Michigan, a déraillé sur la ligne du New-York Central Railroad, entre Albion et Murray, New-York, à un endroit où la ligne avait été endommagée par la pluie.

—Une catastrophe WHEELING, Va., 8.—Un viaduc en bois se serait effondré sous un train passant sur lequel se trouvaient les principaux administrateurs de la compagnie qui se rendaient à Wheeling. On dit que plusieurs personnes ont été tuées.

—L'exposition de Chicago WASHINGTON, 8.—M. Blaine, secrétaire d'Etat, a adressé aux commissaires de l'exposition de Chicago, une note dans laquelle il dit que la première réunion de la commission aura lieu à l'hôtel Pacific, à Chicago, le jeudi 28 courant, à midi, à l'effet d'organiser la commission en éliminant les membres du bureau et en nommant tels comités qu'on jugera nécessaires.

—Empoisonnements UNION CITY, 8.—Soixante personnes ont été très gravement empoisonnées, à Union City, Michigan, à la suite d'un pique-nique, organisé par une société de femmes.

—Arrivée NEW-YORK, 8.—Le vapeur "La Bretagne", de la Compagnie générale transatlantique, est arrivé du Havre hier.

—Incendie —Hier matin, vers 8 heures, le feu se déclara dans une maison mortuaire de la rue Fleury, occupée par M. Murphy.

—Arrestation d'un meurtrier OTTAWA, 8.—Grosbois, un Italien accusé de meurtre, a été arrêté en cette ville, hier.

—Les mines d'argent du Témiscamingue —Les capitalistes de New-York qui ont acheté, il y a quelques temps, les mines d'argent au lac Témiscamingue, ont des frais considérables pour l'exploitation de ces mines, qui sont très riches, disent-ils.

—Blessés grièvement —William Turpin, Jos. Bonchard et Henry Murray ont été blessés grièvement, au Brook, comté de Russell, par l'écroulement d'un grange qu'ils étaient à construire pour un nommé Marion.

—Le tunnel sous la Manche Londres, 8.—La Chambre des communes a repoussé par 234 voix contre 153 le projet de loi autorisant la construction d'un tunnel sous la Manche pour relier la France à l'Angleterre.

—Le choléra Diarree (Turquie d'Asie), 8.—Le choléra règne à Deshler, sur le Tigre. Un cordon sanitaire a été établi autour de la ville.

—Le chasseur de panthères Paris, 8.—M. Bonbonnet, le fameux chasseur de panthères dont on a raconté les exploits en Algérie, est mort à Dijon.

—Les voyages de Guillaume Berlin, 8.—La visite de l'empereur Guillaume à la cour de Danemark a été officiellement fixée au 27 juin. A cette date, le roi Christian IX sera repéré dans sa capitale.

—La paix armée Le ministre de la guerre a annoncé au comité militaire qu'il n'aurait pas de fonds pour la construction de chemins de fer stratégiques et pour l'instruction de la réserve dans le manèment du nouveau fusil.

—Droits sur le maïs Paris, 8.—La Chambre des députés a voté par 341 voix contre 170 un projet de loi fixant les droits d'importation à 3 francs sur le maïs en grain et à 5 francs sur la farine de maïs.

—Faillite d'un Prince Berlin, 8.—Le prince Guillaume de Saxe-Weimar, lieutenant au 11e Hussards, a été déclaré en faillite. Sa dette, résultant principalement de ses dépenses faites au jeu, se monte à 245,000 francs.

—Prisonniers graciés Paris, 8.—Le président de la république a gracié soixante-douze ouvriers qui avaient été condamnés à la prison pour avoir pris part aux dernières grèves.

—Sulphore un caissier en fuite Sulphore, Ky, 8.—Francis MacClavain, caissier de la "Deposit Bank" de cette ville a disparu, laissant un déficit de plus de 100,000 dans sa caisse en enlevant en même temps la femme du propriétaire du principal hôtel de la localité.

—Assassin arrêté North Adams, 8.—Un jeune ouvrier algarien, Alexander Dubinski, âgé de vingt-cinq ans, a été arrêté à North Adams, Massachusetts, sous l'accusation d'avoir tué, il y a

la police allemande par cela même qu'il les communique à des journaux hostiles à l'Allemagne.

—Nouvelles Maritimes LONDRES, 8.—Le vapeur "La Normandy" est arrivé à sa destination.

—Démonstration ouvrière LONDRES, 8.—Une grande démonstration ouvrière a eu lieu au Hyde Park, hier. On a calculé que 40,000 ouvriers étaient dans les rangs de la procession qui s'est rendue au Parc, où 200,000 les attendaient pour prendre part à la démonstration.

—Démolition New-York, 8.—Un train de voyageurs, se rendant au Michigan, a déraillé sur la ligne du New-York Central Railroad, entre Albion et Murray, New-York, à un endroit où la ligne avait été endommagée par la pluie.

—Une catastrophe WHEELING, Va., 8.—Un viaduc en bois se serait effondré sous un train passant sur lequel se trouvaient les principaux administrateurs de la compagnie qui se rendaient à Wheeling. On dit que plusieurs personnes ont été tuées.

—L'exposition de Chicago WASHINGTON, 8.—M. Blaine, secrétaire d'Etat, a adressé aux commissaires de l'exposition de Chicago, une note dans laquelle il dit que la première réunion de la commission aura lieu à l'hôtel Pacific, à Chicago, le jeudi 28 courant, à midi, à l'effet d'organiser la commission en éliminant les membres du bureau et en nommant tels comités qu'on jugera nécessaires.

—Empoisonnements UNION CITY, 8.—Soixante personnes ont été très gravement empoisonnées, à Union City, Michigan, à la suite d'un pique-nique, organisé par une société de femmes.

—Arrivée NEW-YORK, 8.—Le vapeur "La Bretagne", de la Compagnie générale transatlantique, est arrivé du Havre hier.

—Incendie —Hier matin, vers 8 heures, le feu se déclara dans une maison mortuaire de la rue Fleury, occupée par M. Murphy.

—Arrestation d'un meurtrier OTTAWA, 8.—Grosbois, un Italien accusé de meurtre, a été arrêté en cette ville, hier.

—Les mines d'argent du Témiscamingue —Les capitalistes de New-York qui ont acheté, il y a quelques temps, les mines d'argent au lac Témiscamingue, ont des frais considérables pour l'exploitation de ces mines, qui sont très riches, disent-ils.

—Blessés grièvement —William Turpin, Jos. Bonchard et Henry Murray ont été blessés grièvement, au Brook, comté de Russell, par l'écroulement d'un grange qu'ils étaient à construire pour un nommé Marion.

—Le tunnel sous la Manche Londres, 8.—La Chambre des communes a repoussé par 234 voix contre 153 le projet de loi autorisant la construction d'un tunnel sous la Manche pour relier la France à l'Angleterre.

—Le choléra Diarree (Turquie d'Asie), 8.—Le choléra règne à Deshler, sur le Tigre. Un cordon sanitaire a été établi autour de la ville.

—Le chasseur de panthères Paris, 8.—M. Bonbonnet, le fameux chasseur de panthères dont on a raconté les exploits en Algérie, est mort à Dijon.

—Les voyages de Guillaume Berlin, 8.—La visite de l'empereur Guillaume à la cour de Danemark a été officiellement fixée au 27 juin. A cette date, le roi Christian IX sera repéré dans sa capitale.

—La paix armée Le ministre de la guerre a annoncé au comité militaire qu'il n'aurait pas de fonds pour la construction de chemins de fer stratégiques et pour l'instruction de la réserve dans le manèment du nouveau fusil.

—Droits sur le maïs Paris, 8.—La Chambre des députés a voté par 341 voix contre 170 un projet de loi fixant les droits d'importation à 3 francs sur le maïs en grain et à 5 francs sur la farine de maïs.

—Faillite d'un Prince Berlin, 8.—Le prince Guillaume de Saxe-Weimar, lieutenant au 11e Hussards, a été déclaré en faillite. Sa dette, résultant principalement de ses dépenses faites au jeu, se monte à 245,000 francs.

—Prisonniers graciés Paris, 8.—Le président de la république a gracié soixante-douze ouvriers qui avaient été condamnés à la prison pour avoir pris part aux dernières grèves.

—Sulphore un caissier en fuite Sulphore, Ky, 8.—Francis MacClavain, caissier de la "Deposit Bank" de cette ville a disparu, laissant un déficit de plus de 100,000 dans sa caisse en enlevant en même temps la femme du propriétaire du principal hôtel de la localité.

—Assassin arrêté North Adams, 8.—Un jeune ouvrier algarien, Alexander Dubinski, âgé de vingt-cinq ans, a été arrêté à North Adams, Massachusetts, sous l'accusation d'avoir tué, il y a

Colonne Carsley

Vêtements pour places d'eau

TABLEAU No 1 DUSTERS EN TOILE POUR DAMES DUSTERS EN TOILE POUR DAMES DUSTERS EN TOILE POUR DAMES DUSTERS EN TOILE POUR DAMES

TABLEAU No 2 DUSTERS EN MOHAIR POUR DAMES DUSTERS EN MOHAIR POUR DAMES DUSTERS EN MOHAIR POUR DAMES DUSTERS EN MOHAIR POUR DAMES

TABLEAU No 3 DUSTERS EN BRILLANTINE pour Dames DUSTERS EN BRILLANTINE pour Dames DUSTERS EN BRILLANTINE pour Dames DUSTERS EN BRILLANTINE pour Dames

S. CARSELEY

Vêtements pour places d'eau

TABLEAU No 4 IMPERMEABLES IMPERIAL pour Dames IMPERMEABLES IMPERIAL pour Dames IMPERMEABLES IMPERIAL pour Dames IMPERMEABLES IMPERIAL pour Dames

TABLEAU No 5 IMPERMEABLES EN SOIE POUR DAMES MOTIF PRIX IMPERMEABLES EN SOIE POUR DAMES MOTIF PRIX

TABLEAU No 6 MACINTOSHES POUR DAMES MOTIF PRIX MACINTOSHES POUR DAMES MOTIF PRIX

S. CARSELEY

DEPARTEMENT DES MANTEAUX S. CARSELEY

Le plus bel assortiment au Canada GILETS, meilleure qualité en Jersey noir.

COLLETS, lere qualité en Piless Accordian, COLLETS, lere qualité en genre cocher.

S. CARSELEY

V. L. COMBE Architecte et Mesureur

1213, RUE NOTRE-DAME, 1213 MONTREAL

GEORGE PAYNE ARMURIER

346 RUE SAINT-JACQUES

Owen McGarvey & Fils

1849, 1951 et 1953, Rue Notre-Dame, Montreal.

BOIS DE SCIAGE Bois de charpente, Cèdre rond et poteaux sciés, Gros lot de bois préparés, Bardeaux, Lattes, Etc.

T. PREFONTAINE

A. HURTEAU & FRERES

BOIS DE SCIAGE

EVER READY

ST. LAWRENCE HALL

AVIS

EVER READY

BOIS DE SCIAGE

DR F. L. PALARDY

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

Les Demoiselles Bassinet

On l'honneur d'annoncer au public qu'elles ont ouvert au No 170, RUE SAINT-DENIS

CADEAUX DE NOCES A PRIX REDUITS

Assortiment considérable d'argenterie, confection de table, cuillers et fourchettes, etc.

WATSON & PELTON 53 Rue Saint-Sulpice

F. ED. MELOCHE

J. B. DEGANNE

O. FORTIN

J. E. B. NORMANDEAU

V. L. COMBE

GEORGE PAYNE

Owen McGarvey & Fils

BOIS DE SCIAGE

T. PREFONTAINE

A. HURTEAU & FRERES

BOIS DE SCIAGE

EVER READY

ST. LAWRENCE HALL

AVIS

EVER READY

BOIS DE SCIAGE

DR F. L. PALARDY

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

BOIS DE SCIAGE

N'oubliez pas que:

LE SOUSIGNÉ a TRANSPORTE son Magasin de ferronneries au

No 6, RUE ST-LAURENT

3e porte de la rue Craig

L. J. A. SURVEYER

MARCHAND-FERRONNIER

Ci-DEVANT DE LA RUE NOTRE-DAME

LOTTERIE NATIONALE

Classe D Le 55me tirage mensuel aura lieu

Le 13 Juin 90

\$50,000

Un Immeuble de \$5,000.

LOTTERIE NATIONALE

Classe D Le 55me tirage mensuel aura lieu

Le 13 Juin 90

\$50,000

Un Immeuble de \$5,000.

LOTTERIE NATIONALE

Classe D Le 55me tirage mensuel aura lieu

Le 13 Juin 90

\$50,000

Un Immeuble de \$5,000.

LOTTERIE NATIONALE

Classe D Le 55me tirage mensuel aura lieu

Le 13 Juin 90

\$50,000

Un Immeuble de \$5,000.

LOTTERIE NATIONALE

Classe D Le 55me tirage mensuel aura lieu

Le 13 Juin 90

\$50,000

Un Immeuble de \$5,000.

LOTTERIE NATIONALE

Classe D Le 55me tirage mensuel aura lieu

Le 13 Juin 90

\$50,000

Un Immeuble de \$5,000.

LOTTERIE NATIONALE

Classe D Le 55me tirage mensuel aura lieu

Le 13 Juin 90

\$50,000

Un Immeuble de \$5,000.

JAMES COOPER

IMPORTATEUR Rails d'acier, plaques d'attache, cercles de Rails, Fiches, etc.

AGENT POUR

Chas. Campbell & Co. Ltd. Usines de fer, Cyprès d'acier Sheffield, Angleterre, Rails 3/4 section.

John Henry Andrew & Co. Fonderie d'acier Toledo, Sheffield, Angleterre, Acier pour Outils et Drills.

Ingersoll Rock Drill Co. Fabricants de Perce-rocs, compresseurs à air et machines en général pour mines et carrières.

Ontario Wire Fencing Co. Treillis pour clôture

Dominion Wire Rope Co. Cable en broche pour ascenseurs, transmission de pression, grues de vaisseau, etc.

Patent Kibow Co. Fabricants de cordes d'acier pour câbles.

BUREAU: 201 RUE SAINT-JACQUES Téléphone No 21. B. P. boîte 1961.

GARTH & Cie

FABRICANTS 536 à 542 RUE CRAIG MONTREAL

Venez voir notre nouvel assortiment si complet de

Chandeliers, Becs de Gaz, Lampes, Globes, etc.

Ces marchandises sont faites d'après les dessins et de patrons les plus nouveaux et se vendent à des prix excessivement bas.

Fonderie de Cloches A L'ACCORD PARFAIT

BOURONS, CARILLONS, TIMBRES, Charpentiers en bois et fer perfectionnés. Cloches articulées rendant les cloches très faciles à sonner et leur donnant leur maximum de volume. Installation complète des cloches.

PAUL & CH. DROUOT, à DOUAI (Nord). Agent à Montréal: J. T. SCANLAN, 26, rue Saint-Sacrement.

J. T. SCANLAN, 26, rue Saint-Sacrement.

NAP. LAPORTE MANUFACTURIER DE

FOURNEAUX DE CUISINE

SYSTEME FRANÇAIS EN FER BATTU Aussi pour familles et hôtels: Couchettes en fer. Portes et Volets, et toute espèce d'ouvrage en fer

613 Rue Lagachetiere MONTREAL

L. P. GALARNEAU

PloMBER SAINT

Ferblantier et Couvreur

Poser d'Appareils à Gaz à Air, à Eau chaude et à Vapeur haute et basse pression

1955 RUE STE-CATHERINE, Montreal Agent pour les poêles "Range" de Chapeau 190

A. SICOTTE & FILS

Ferblantiers, Plombiers et Ouvriers dans les Appareils à Gaz

Posseurs de Fournaise à gaz chaud, de Balloons, de Cabinets, couvreurs en Fer Blanc, Tôles galvanisées, Conducteurs de Tuyaux métalliques, etc.

331 RUE ST LAURENT MONTREAL

GLACIERES NOUVELLES

VENEZ VOIR NOS GLACIERES NORTH STAR, PALACE, ETC

DURAMEL & MARCEAU, AVOCATS, No. 7, PLACE D'ARMES, No. 7

W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa, Pas de Chimiques

AU PUBLIC VOYAGEUR, Pour l'information des voyageurs et du public en général

LE COUP DE POUCE (Suite), CHAPITRE IV

HOTEL DU CANADA, A. C. SABLON, Propriétaire, Coin St Gabriel et Ste Thérèse

COMPAGNIE GENERALE TRANSANTILANIQUE, LIGNE FRANÇAISE

LIGNE ALLAN, EXCURSIONS, 17 et 24 Juin et 8 Juillet 1890

Excursions, Deloraine et retour \$28, Moosomin 28, Glenboro 28, Saltfords 28, Moosejaw 30, Calgary 35

JUDAH, BRANCOU & KAVANAGH, AVOCATS, Bureau: 180 rue SAINT-JACQUES

FAITES USAGE DU VILLEQUININE DE CAMPBELL, LE SEUL VÉRITABLE

LES BÉBÉS QUI PLEURENT, Les bébés pleurent parce qu'ils sont souffrants

UN PROLONGEMENT DE TEMPS, EST SOUVENT DEMANDÉ

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

THOS FRASER & Co, Agents de fret et de passagers, 181 et 183, rue Saint-Jacques

RENOVO, Pour nettoyer les tapis, robes, habits en laine, cachemire et tout lainage

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

DOCTEUR PAUL PHILIPPE, Médecin-chirurgien, 158, RUE NOTRE-DAME, 158

PROLONGEMENT DE TEMPS, L'EMULSION D'HUILE DE FOIE MORUE DE PUTTNER

OSBORNE HOUSE, 31 rue Osborne, Hôtel B. A. Courtemanche

ASTHME, CIGARETTES INDIENNES, Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme

VIN et SIROP de Dusart, du LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

LE S. S. MIRAMICHI, CAPT. A. BAQUET, partira de Montréal, le 9 Juin, à 4 P.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.

VERMONT CENTRAL, Départ des trains de Montréal, 8.30 A.M.